

- Rentrée en temps normal -

Chers parents,

L'entrée au CP, et donc à l'école élémentaire, constitue une étape importante dans le parcours scolaire de votre enfant. Vous allez recevoir de nombreuses informations, vous allez en chercher aussi par vous-mêmes...

Ainsi pour vous simplifier la tâche, nous avons décidé de rassembler sous forme de questions / réponses les informations qui nous semblent importantes, et de partager les éléments que nous aurions aimé savoir et que nous avons parfois appris « sur le tas » ! Bref, les parents parlent aux parents!

Quelles sont les fournitures à prévoir ?

Pendant les vacances d'été, les classes seront affichées côté rue de Plaisance avec la liste des fournitures que vos enfants devront avoir : crayons de couleur, feutres, ciseaux, tubes de colle... des fournitures relativement courantes.

Toutes les fournitures doivent porter le nom de l'enfant (et oui, le nom sur chaque crayon !).

Un petit point sur le cartable : il doit être assez grand pour y glisser un cahier 24x32 et, de préférence, ne pas avoir de roulettes (très pratique sur le chemin domicile / école, mais trop compliqué pour monter les escaliers).



Comment se passe la rentrée ?

Les enfants sont invités à aller se regrouper par classe dans la cour, devant l'affichette portant le nom de leur classe, avant de gagner leur classe avec leur enseignant.

Où se font l'entrée et la sortie des enfants ?

Les parents d'enfants en élémentaire ne rentrent pas dans l'école (sauf les parents de CP la 1ère semaine uniquement, pour aider les enfants à badger), et l'entrée et la sortie des enfants se font sur le parvis de l'école, dans le parc.

Attention, les parents ne doivent pas s'agglutiner devant la porte car sinon les enfants ne peuvent plus voir si la personne qui vient les chercher est là.

Comment inscrire les enfants à la cantine et activités pericolaires ?

Il n'y a plus de badgeage. Il faut inscrire son enfant via le guichet unique au moins 3 jours avant pour la cantine, le goûter, l'étude, la garderie du matin, le centre de loisirs....

Dois-je faire une autorisation de sortie ?

En élémentaire, les enfants peuvent sortir seuls, et aucune autorisation n'est demandée par les enseignants.

Mais il est recommandé de prévenir les enseignants, notamment dans les cas exceptionnels.

En revanche, sur le temps périscolaire, les animateurs ont besoin d'une autorisation pour laisser sortir les enfants. Ces formulaires sont distribués en début d'année scolaire.

Quelles est la journée type ?

7h30 : garderie (gratuite)

8h20 : ouverture des portes de l'école

8h30 : début de la classe

9h50-10h10 ou **10h10-10h30** : récréation (2 services de récrés car effectifs élevés)

11h30-13h30 : pause méridienne (*retour des enfants qui déjeunent chez eux entre 13h20 et 13h30*)

14h50-15h10 ou **15h10-15h30** : récréation

16h30 : fin de la classe

16h30-17h : goûter

17h-18h : étude (lundi, mardi et jeudi – activité de bien-être le vendredi)

18h-18h45 : garderie du soir



Comment se déroule la semaine ?

Voici la semaine type :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : école de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16 h30

Mercredi : il n'y a pas école. La Mairie met en place des modules le matin (modules d'activités qui changent entre chaque vacance scolaire, ou modules de langues ou d'histoires) et le centre de loisirs l'après-midi.

À quelle heure se fait la sortie ?

De façon générale, vous avez 2 choix :

- soit l'enfant sort après la fin des cours, à **16h30**

- soit l'enfant reste au goûter (géré par les enseignants, de 16h30 à 17h) ET à l'étude : dans ce cas, sorties échelonnées entre **18h et 18h45** (sortie échelonnée à partir de 17h15 le vendredi).

Comment communiquer avec l'enseignant de mon enfant ?

Une réunion est généralement organisée dans chaque classe dans les jours qui suivent la rentrée. Pour un rendez-vous, vous pouvez bien entendu solliciter l'enseignant de votre enfant via le carnet de liaison qui est l'élément quotidien privilégié d'échange entre l'école et les familles.

De façon générale, n'hésitez pas à communiquer avec l'enseignant via ce cahier. Si le sujet est sensible pour l'enfant, glissez plutôt une petite lettre dans une enveloppe, le tout dans le cahier de liaison.

Qu'est-ce que l'étude ?

Du CP au CM2, vos enfants peuvent aller à l'étude « encadrée ».
Par groupe de 15 à 20, les enfants peuvent ainsi faire leurs devoirs avec un enseignant, entre 17h et 18h.

L'étude n'est pas une aide personnelle, et elle rassemble des enfants de différents niveaux de classe. La priorité des enseignants est de faire lire chaque élève de CP et d'aider les élèves qui en ont le plus besoin.

A noter : pas d'étude le mercredi, ni le vendredi.

Que se passe-t-il à la pause méridienne ?

Elle a lieu de 11h30 à 13h30.

Les enfants sont appelés par classe pour déjeuner au réfectoire. La cantine est organisée en self-service. Les enfants prennent leur plateau et choisissent l'entrée et le dessert.

Il n'y a qu'un plat du jour (sauf PAI : Projet d'Accueil Individualisé). Les animateurs veillent à ce que les enfants goûtent au moins leur plat, mais ne les obligent pas à finir.

Le reste du temps, des activités simples (ping-pong, danse, jeux de société, lecture...) sont proposées aux enfants par les animateurs.

Les enseignants peuvent aussi organiser des APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) lors de cette pause (30 min/vous serez informés par l'enseignant de votre enfant)

Geste pour la planète : l'école Jerphanion souhaiterait mettre en place les serviettes en tissu à la cantine. Les enfants devront apporter une serviette en tissu dans une pochette le lundi et la reprendre le vendredi pour pouvoir la laver (plus d'informations quand la situation sanitaire le permettra).

Les enfants vont-ils toujours à la piscine ?

Oui, du CP au CM2. Le but est de se familiariser avec l'eau et d'y être à l'aise.
La piscine est obligatoire.

Les cours de piscine ont lieu toute l'année en CP, et 5 mois pour chacun des niveaux supérieurs. Les enfants s'y rendent à pied.

Qu'est ce que les navettes ?

La Mairie de La Garenne a mis en place un système de navettes qui permet aux enfants de se rendre au club sportif et association où ils sont été inscrits. Cette navette fonctionne notamment les mardis et jeudis à destination du stade Marcel Payen, et le mercredi à destination de la piscine ou du foyer des arts...

Pour en bénéficier, il faut retirer une fiche navette auprès de l'association et ensuite s'inscrire via la badgeuse pour le mardi et le jeudi. Pour le mercredi, les inscriptions se font le matin-même auprès de la responsable du centre de loisirs, qui attend les familles entre les 2 badgeuses intérieures.

Pour avoir plus d'infos, contactez directement le club ou la responsable de notre centre de loisirs.

Qu'est-ce que les classes transplantées ?



Des classes dites transplantées (on parlait avant de « classes vertes ») sont organisées dans notre ville, en priorité pour les classes de CE1 et de CM1. Cela repose sur le volontariat des enseignants. Si des enseignants de ces niveaux ne souhaitent pas partir, d'autres niveaux de classe peuvent postuler.

Les départs en classes transplantées sont généralement annoncés par les enseignants lors de la réunion de rentrée. Tous les voyages sont financés en partie par la mairie et en partie par les familles. Le quotient familial est appliqué.

Et enfin, trucs et astuces toujours valables depuis la maternelle

Pour venir à l'école : la rue de Plaisance étant étroite et embouteillée, il est difficile d'atteindre l'école et de trouver une place de stationnement. Venez à pied, vous pourrez partager un moment privilégié avec votre enfant.

Les poux : ils restent présents en primaire. Si votre enfant se gratte le cuir chevelu, prenez conseil auprès du pharmacien et pourquoi pas d'un parent « expérimenté ».

Les molluscums : ces petites bulles attrapées souvent à la piscine que l'on peut trouver sur le corps ou le visage, sont auto-contagieuses. Il faut changer souvent les serviettes et les vêtements.

Jeux / jouets : même si certains jeux peuvent être apportés à l'école (par exemple élastique, Rubik's cube), il vaut mieux éviter car il peut y avoir des vols à l'école. Les billes sont interdites.



L'APELGC est une association de proximité, indépendante, apolitique, elle est donc libre de ses actions et de ses choix.

Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité de l'accueil de vos enfants.

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, ou pour rejoindre notre association!

A bientôt!

Toute l'équipe APELGC Jerphanion

Si vous souhaitez recevoir nos communications,
Envoyez-nous un e-mail à l'adresse suivante :

jerphanion.apelgc@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook/Apelgc

<https://apelgc.org/>